

LA FEUILLE SAMPZONNAISE

Décembre 2018



EDITO DU MAIRE

Les fins d'années sont propices à la préparation des fêtes de famille, mais elles sont également un temps de bilan sur l'année écoulée et de projection dans l'avenir.

Le Plan Local d'Urbanisme communal est enfin terminé et il est exécutoire depuis le 19 août 2018. L'enfouissement des gaines pour la fibre ainsi qu'une nouvelle tranche de travaux de goudronnage ont été réalisés sur la route de La Bastide. Vous avez aussi sans doute remarqué que la nouvelle Signalétique d'Intérêt Local (SIL) est en place. La construction des trois nouveaux sites d'apports collectifs des déchets est en cours au chemin des Vignes, au carrefour du Poux et route de La Bastide.

Certes, l'arrivée de la fibre optique a pris quelques mois de retard mais notre commune fait bien toujours partie de la 1^{ère} tranche d'équipement avec Ruoms et St-Alban. Pensons néanmoins que les autres communes devront patienter plusieurs années après nous.

Les années 2018 et 2019 seront pour Sampzon celles du chantier du cœur de village. Malgré les nombreuses intempéries de ces derniers mois, les gros travaux respectent jusqu'ici à peu près le calendrier de réalisation prévu. J'espère qu'ils ne perturbent pas trop votre quotidien.

Dans la période économique actuelle qui malmène le pouvoir d'achat de chacun et qui voit les fractures sociales augmenter, le maire est souvent un premier recours auquel on fait appel, quelle que soit la difficulté à résoudre. Les attentes de ceux qui manifestent leur mécontentement et notre devoir de solidarité qui en découle sont immenses ! Je reste à votre écoute face à ce besoin fortement exprimé de plus de justice sociale.

Nous ne pouvons qu'espérer que le déclassement social que ressentent nos concitoyens soit convenablement pris en compte et que des mesures correctives efficaces et réellement à la hauteur des revendications soient conduites par le gouvernement. Comme dans de nombreuses communes, un cahier des doléances à transmettre à notre Président est à disposition de ceux qui le souhaitent, au guichet de la mairie.

Je tiens maintenant à vous présenter à vous et vos proches tous mes vœux de bonne santé et de bonheur pour nos aînés, nos jeunes, nos familles.

A vous tous chers concitoyens, je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année dans la joie, en famille et avec vos amis. Autant de moments précieux qu'il convient de savourer pleinement.

A très bientôt.

Yvon Ventalon



INVITATION

Le Conseil Municipal et le Maire sont très heureux de vous inviter à la traditionnelle cérémonie des vœux

Le jeudi 03 janvier 2019 à 18 heures 30,
Salle polyvalente François Champetier

La maison des services publics de Vallon-Pont-d'Arc

La Maison des Services Publics de Vallon-Pont-d'Arc est ouverte aux Sampzonnais.

**MAISON DE SERVICES AU PUBLIC
DE VALLON PONT D'ARC**



Espace Elisabeth Jalaguier
Place Allende Neruda
07150 Vallon Pont d'Arc

Florence SMAJEWSKI
Msap.vallonpontdarc@gmail.com
Tél. 04 75 88 13 19

Les horaires

Lundi	9h-12h et 14h-17h
Mardi	9h-12h et 14h-17h
Mercredi	9h-12h et sur rendez-vous l'après-midi
Jeudi	9h-12h et 14h-17h

Mise à disposition d'équipements bureautiques :
Ordinateur, Scan, Imprimante, Photocopieur

SERVICE GRATUIT ET CONFIDENTIEL

NOS PARTENAIRES

- DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
- CAISSE D'ASSURANCE MALADIE
- MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE
- CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE
- POLE EMPLOI
- MISSION LOCALE
- CHAMBRE DE COMMERCE ET INDUSTRIE
- CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT
- CHAMBRE D'AGRICULTURE
- CAP EMPLOI



Pour que mon déplacement soit efficace, j'apporte selon mes besoins :

- Mon n° d'allocataire CAF ou n° d'identifiant pôle emploi
- Mes codes confidentiels et mots de passe pour accéder à mes espaces personnels
- Mes 3 derniers bulletins de salaire pour les déclarations de ressources en ligne
- Mon dernier avis d'imposition
- Ma carte vitale
- Mon adresse mail et son code d'accès
- Un RIB pour la création du compte ameli et l'inscription pôle emploi
- Tous documents et courriers utiles
- Un cv papier ou sur clé USB....

L'OFFRE DE SERVICES

Accueil, Information de 1^{er} niveau sur les services et prestations de nos partenaires.

Accompagnement dans vos démarches administratives en ligne et la création d'espaces personnels sur les plateformes de nos partenaires.

Aide dans vos démarches et dans la constitution de vos dossiers :

Impression de formulaires, compréhension de documents et courriers, vérification de la complétude de vos dossiers, numérisation ou impression, transmission, mise en relation avec le partenaire si besoin.

LES MOYENS

Mise à disposition d'un poste informatique avec accès internet en libre-service ou avec accompagnement ;

Une documentation actualisée ;

Une animatrice pour vous aider ;

Un accueil sur le flux ou sur rendez-vous.



Ainsi, dans la Maison des Services Publics de Vallon-Pont-d'Arc, vous trouverez :

- **Accueil, information de 1^{er} niveau et orientation vers les services suivants :**

- *CAF (caisse d'allocations familiales)
- *CPAM/MSA (assurance maladie)
- *PÔLE EMPLOI
- *CARSAT (assurance retraite)
- *ANTS (Passeport ; carte d'identité ; carte grise ; permis de conduire)

- **Accompagnement aux démarches administratives en ligne :**

Télé-déclaration, Création et navigation sur son espace personnel, Téléchargement et impression de formulaires, Numérisation de documents,

Pré-demande carte d'identité ou passeport, Démarches carte grise ou permis de conduire

- **Aide** à la compréhension des courriers administratifs et à la complétude de dossiers.

- **Les outils pour vos démarches :**

Un ordinateur en accès libre ou avec accompagnement,

Possibilité de photocopier, d'imprimer, de scanner

N.B. : Vous pouvez aussi vous orienter vers la 2^{ème} Maison des Services Publics du territoire de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche qui se trouve dans les locaux de la mairie de Grospierres (Tél. 04.75.39.62.94)

Le recyclage de nos déchets

Avec la fermeture annoncée de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Grosperres gérée par le syndicat, les élus ont depuis plus de 10 ans entrepris de nombreuses démarches pour trouver une solution au traitement de nos déchets ménagers.

Le SICTOBA s'est ainsi associé avec le syndicat voisin, le SIDOMSA (Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères du Secteur d'Aubenas), pour lancer en juillet 2016 une Délégation de Service Public (DSP) pour la réalisation du futur pôle de valorisation énergie matières de l'Ardèche méridionale. Nos deux collectivités ont en début d'année attribué à SUEZ une délégation de service public pour une durée de 20 ans.

Ce contrat prévoit la conception, la construction et la gestion par SUEZ d'un nouveau site de valorisation qui permettra de produire des matières premières secondaires de qualité ainsi que du combustible solide de récupération (CSR) à partir des déchets ménagers. Futur pilier du développement durable et de l'économie circulaire du territoire, le Pôle de valorisation Energie Matière traitera les déchets produits par les 100 000 habitants de ce territoire, représentant 149 communes. Situé à Lavilledieu, dans la zone industrielle Lucien AUZAS, sa mise en service est prévue au premier semestre 2020.

Des partenaires engagés dans une économie durable et une dynamique territoriale

A l'initiative de ce futur pôle innovant, il y a la volonté commune du SICTOBA et du SIDOMSA, les deux collectivités publiques en charge des déchets sur le sud de l'Ardèche. Ensemble, les deux syndicats ont longuement travaillé en partenariat afin de concevoir un projet commun ambitieux de valorisation qui s'inscrit parfaitement dans une dynamique de

développement durable et d'économie circulaire du territoire.

Validé par le plan interdépartemental de prévention et de gestion des déchets Drôme Ardèche et conforme aux orientations de la loi de Transition énergétique pour la croissance verte, le Pôle de valorisation Energie Matière recevra chaque année environ 40 000 tonnes de déchets qui sont aujourd'hui éliminés en centre de stockage. Les 2 syndicats ont donc choisi une solution mutualisée, qui s'adapte au contexte local et économiquement satisfaisante, avec pour objectif principal d'augmenter la valorisation des déchets pour diminuer la part enfouie.

Une installation unique de valorisation Energie et Matière

Dédié à la production de matières premières secondaires et de CSR, ce nouveau pôle permettra d'économiser des ressources naturelles et d'éviter la consommation d'énergies fossiles.

Il comportera trois filières de valorisation complémentaires :

- La préparation du bois de déchetterie pour sa valorisation énergétique en chaufferie biomasse.
- La production de matières premières secondaires (plastiques, métaux ferreux et non-ferreux, papiers et cartons) pour leur recyclage.
- Le tri de la fraction combustible des déchets ménagers pour sa valorisation énergétique en chaleur et électricité verte.



Implanté sur la zone d'activité de Lavilledieu, le site comportera un bâtiment de 3000 m² et sera doté d'un parcours de visite donnant à voir l'ensemble du processus ainsi que d'un Parc des énergies renouvelables permettant de

sensibiliser le public et les scolaires du territoire aux enjeux de la transition énergétique et du développement durable.

La fibre optique

Ce chantier gigantesque a pris environ un an de retard. Le délai qui nous est aujourd'hui annoncé pour Sampzon est la fin de l'année 2019.

Pour déployer la fibre, il est d'abord nécessaire de préparer l'infrastructure qui l'accueillera.

Les travaux de génie civil consistent à :

- Construire les locaux techniques, leur construction a débuté il y a quelques mois. Celui qui concerne notre commune se situe à Ruoms, vers l'ancien Gamm'vert ;
- Creuser de nouvelles tranchées pour y installer des fourreaux dans lesquels la fibre passera. Sur Sampzon, une première opération a été réalisée début 2018 du quartier de La Bastide au quartier de l'église en profitant de la tranchée réalisée par l'opérateur Free pour amener la fibre jusqu'au relais du Rocher ;
- Installer des chambres « satellites » à proximité des chambres Orange existantes lorsqu'elles sont trop petites ou encombrées ;

ADN profite de cette période pour poser les armoires de rue. Des travaux sont également réalisés sur les réseaux électriques et téléphoniques existants, en lien avec Orange et Enedis.

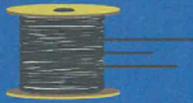
En aérien :

- Poteaux téléphoniques à remplacer (orange fournit les poteaux qui sont déposés par ADN).
- Poteaux électriques à remplacer (Enedis intervient et facture la prestation à ADN).
- Poteaux à consolider : ADN (**A**rdèche **D**rôme **N**umérique) installe un hauban ou une jambe de force.

En souterrain :

- Fourreaux et conduites d'Orange : ADN répare directement les conduites et fourreaux cassés.
- Chambres d'Orange sous chaussée, inaccessibles : Des rehausses sont réalisées sur demande d'ADN.

LA FIBRE ARRIVE !



1 DÉPLOYER LES CÂBLES DE FIBRE

- ◆ Pour dérouler les câbles de fibre dans les fourreaux souterrains sur de grandes distances, les entreprises utilisent de l'air comprimé. Grâce à cette technique, les câbles sont propulsés dans les fourreaux de façon rapide et sécurisée. Lorsque les distances sont plus courtes, une ficelle est attachée au câble de fibre optique, puis tirée manuellement jusqu'à la sortie de la conduite.
- ◆ En aérien, la fibre est déployée sur les poteaux existants ou nouvellement créés. Dans les centres-bourgs, elle peut également être installée en façade de bâtiments, en suivant les réseaux électriques et téléphoniques existants.

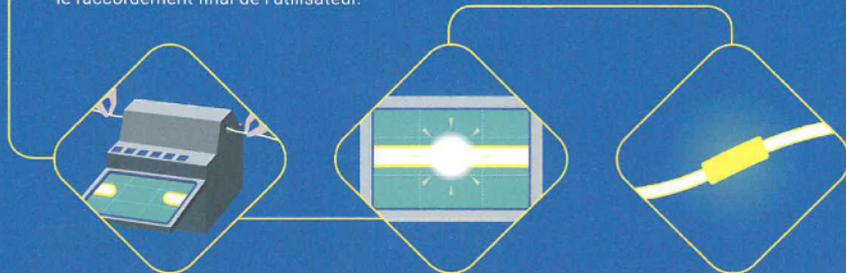
2 RÉALISER LES BRANCHEMENTS

- ◆ raccordement dans les locaux techniques, dans lesquels les futurs opérateurs installeront leurs équipements pour apporter le service de Très Haut Débit aux utilisateurs ;
- ◆ sur les infrastructures créées, pose de boîtiers de protection d'épissures – BPE (jonction de deux câbles de fibre optique) et soudure de la fibre à l'intérieur des boîtiers ;
- ◆ dans les rues, à proximité des foyers, pose des points de branchement optique (PBO), derniers maillons du réseau avant le raccordement final de l'utilisateur.



3 EFFECTUER DES TESTS

La qualité du signal lumineux traversant chaque fibre est mesurée entre le local technique et le point de branchement optique. Ces mesures permettront de vérifier le bon fonctionnement du réseau ADN.



Deux fibres sont séparées et placées dans une machine pour fusion.

La machine soude les deux fibres entre elles.

Une gaine chauffée vient protéger la soudure

La durée des travaux peut varier d'une commune à l'autre. Néanmoins ADN prévoit en général 6 à 9 mois de travaux (incluant le génie civil et le déploiement des câbles).

A l'issue de la phase travaux, 3 mois seront nécessaires pour permettre à ADTIM FTTH d'organiser l'arrivée des opérateurs sur le réseau d'ADN. A cette occasion, des réunions publiques seront organisées, notamment afin de présenter les offres disponibles pour les habitants.

Suivre le développement de la fibre :
www.ardechedomenumerique.fr

Et après ?

La S.I.L. (Signalétique d'intérêt local)

Sampzon a mis en place la nouvelle Signalétique d'Intérêt Local (S.I.L.).



Il est rappelé que les pré-enseignes ou autres panneaux publicitaires sont proscrits le long des voies départementales ou communales de notre territoire communal.



Avancement des travaux du cœur de village

Les travaux avancent à un rythme soutenu et les différents corps de métiers se succèdent sans trop de retard en dépit des nombreuses intempéries. Fin janvier, les logements 1 à 5 et les garages devraient être hors d'eau.

Le marché pour la construction du système d'assainissement à roseaux pour les eaux usées vient d'être attribué aux entreprises ISTEPP et REYNOUARD. Les marchés de réaménagement du parking, du terrain multisports et des jeux enfants sont en préparation.

Le restaurant-bar-multiservices est maintenant hors d'eau et hors d'air et le marché d'équipement interne du bâtiment sera lancé prochainement. Le recrutement du futur gestionnaire de ce commerce est en cours.

Il reste encore quelques mois de désagréments à supporter pour les travaux ; merci de votre patience et rendez-vous à l'été/automne 2019 pour la fin complète du chantier.



Une partie de l'équipe projet lors de la réunion de chantier du mardi



Aménagement des futurs espaces verts, de la voie piétonne, de la place du village...

Inscription sur la liste électorale

La réforme de la gestion des listes électorales entrera en vigueur le 1er janvier 2019. Un répertoire électoral unique sera désormais confié à l'INSEE.

A partir de cette date, les demandes d'inscription seront instruites tout au long de l'année ouvrant ainsi la **possibilité de s'inscrire au plus proche d'un scrutin, la date limite d'inscription étant fixée au 6ème vendredi précédant ce dernier.** Il n'y aura

donc pas de permanence en mairie le 31 décembre 2018.

Les jeunes atteignant leur majorité seront inscrits d'office par l'INSEE. Cependant, la Mairie de leur domicile pourra également recevoir leur demande d'inscription sur la liste électorale. De ce fait, un jeune électeur atteignant sa majorité dans l'année pourra ainsi voter dès le prochain scrutin.

Sur quelle liste électorale, les français établis hors de France peuvent-ils être inscrits ? La loi du 1er Août 2016 a supprimé la possibilité pour les français établis à l'étranger d'être inscrits simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire. Si tel est le cas, ils devront signifier explicitement avant le 31 Mars 2019 sur

quelle liste ils souhaitent être maintenus. A défaut, ils seront radiés d'office de la liste communale.

Les citoyens d'un état membre de l'Union européenne résidant en France peuvent prendre part à l'élection des représentants français au Parlement européen. Ils sont tenus de s'inscrire sur la liste électorale complémentaire spécifique à cette élection **avant le 31 Mars 2019**.

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct depuis 1979. Accomplir son devoir d'électeur constitue un acte majeur de notre démocratie. **Les prochaines élections européennes auront lieu le 26 Mai 2019**.

Opération brioches

Vente de brioches au profit de l'ADAPEI, cette année encore la commune a participé à cette opération qui s'est déroulée du 1^{er} au 07 octobre avec la vente de 25 brioches.



Faut-il proposer une mutuelle complémentaire santé « communale » aux Sampzonnais ?

Avec la baisse constante des niveaux de remboursement du régime général de Sécurité sociale, il devient de plus en plus difficile de se passer d'une bonne complémentaire santé. Une partie de la population française continue pourtant à se priver de ce niveau supplémentaire de protection, bien plus souvent par manque de moyens financiers que par choix.

Peut-être avez-vous déjà entendu parler des « mutuelles communales » ? **La municipalité a été sollicitée sur ce sujet par un de nos concitoyens.**

Désireuses de venir en aide à leurs habitants, certaines municipalités ont en effet choisi de mettre en place une « mutuelle communale ». Tous les habitants intéressés peuvent alors s'unir pour obtenir des conditions tarifaires nettement **plus compétitives** auprès de

l'assureur sélectionné, avec des cotisations moins élevées pour le même niveau de prestations.

Pour proposer des tarifs aussi attractifs, la mutuelle communale joue très classiquement sur l'effet de groupe. Forte de cette clientèle potentielle, elle peut ensuite démarcher différents assureurs santé et mutuelles et sélectionner le professionnel qui saura proposer les meilleures conditions aux futurs adhérents. Les conditions d'adhésion à une mutuelle communale sont typiquement très souples. Le seul critère retenu est celui de la domiciliation des adhérents, lesquels doivent résider sur le territoire de la commune. Hormis ce détail, l'adhésion est ouverte à tous, sans questionnaire médical ni conditions de ressources. Certaines communes, par souci de simplicité, font le choix d'un contrat unique assorti d'un tarif unique. D'autres préfèrent proposer une sélection de formules adaptées à différents publics, comme les étudiants, les travailleurs indépendants et les retraités.

Chaque formule, dans ce cas, dispose d'un tarif unique ou différencié par tranche d'âge.

Pour vérifier l'opportunité d'une telle démarche, il est donc nécessaire de sonder les habitants et recenser tous les foyers prêts à tenter l'aventure (l'adhésion à une mutuelle communale n'étant évidemment pas obligatoire).

Il est en effet évident qu'une telle démarche n'aurait un intérêt que dans le cas où elle serait suivie par un nombre significatif de Sampzonnais.

Si vous êtes intéressé (e) par cette démarche, merci de bien vouloir vous faire connaître en retournant le questionnaire suivant en mairie **avant le 31 JANVIER 2019** et si les retours positifs sont suffisamment nombreux, la démarche sera poursuivie et une réunion sera organisée.

Madame, Monsieur,

Adresse

07120 SAMPZON

Tél. : Adresse courriel :

Pourrait être **éventuellement** intéressé(e) par la souscription d'une mutuelle complémentaire santé « communale » :

Nom(s), prénom(s), date(s) de naissance, profession(s) de la (des) personne(s) à couvrir :

.....
.....
.....

A Sampzon, le 2019

Signature

A retourner en mairie avant le 31 janvier 2019.

Le banquet des anciens

Le Fin Gourmet a une fois de plus préparé ce succulent repas qui a réuni cette année 64 convives.

Le duo sampzonnais « MUSICALEMENT VOTRE » qui a animé cet après-midi a été particulièrement apprécié avec son répertoire varié. Merci à Karine GALDON et à son musicien Laurent DUFOUR pour la qualité de leurs interprétations et pour le dynamisme communicatif de Karine.

Merci au comité d'action sociale qui a une fois de plus décoré la salle et préparé avec beaucoup de soin cette manifestation qui contribue à fortifier le lien intergénérationnel et à rendre un hommage mérité à tous nos aînés pour tout ce qu'ils ont fait et font encore pour le village.



Le banquet de fin d'année a eu lieu le vendredi 30 novembre.

Des nouvelles du Père Noël

Le 12 décembre, Maëlle de la compagnie « M is For Magic » nous a d'abord conté une épique et mouvementée tournée du Père Noël assisté pour sa distribution de cadeaux par un loup

espiègle, une sorcière et une princesse un peu bizarres.



Décollage du traîneau du Père Noël... en souplesse !

Après le spectacle, Père Noël est arrivé en tirant sa remorque pleine de cadeaux pour les 27 enfants de la commune.



Père Noël très entouré des enfants après la distribution des cadeaux

Les enfants cochent leurs jeux préférés

Les enfants et leurs parents ont pu ensuite contribuer au choix des jeux qui équiperont dans quelques mois le cœur de village.

Le traditionnel goûter pour les petits et les grands a conclu l'après-midi.

Un grand merci aux membres de la commission d'action sociale d'avoir permis la réussite de cette fête traditionnelle.



Le comité communal d'action sociale

Tour de France 2018 Samedi 21 juillet

Etape St-Paul-trois Château – Mende.



Le peloton au Pont de Sampzon



Et notre Rocher, vous l'avez vu à la télé ?!

LA VIE ASSOCIATIVE

A.C.C.A.

La saison 2018/2019 est sensiblement similaire à celle de l'année précédente malgré la sécheresse. On observe le même nombre d'adhérents (65) et les mêmes résultats que l'an passé.

L'association a acquis cette année une chambre froide, pour le bonheur des chasseurs.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux à tous

Le Président Christian Doucende



Dédé et Raymond lors de la fermeture de la chasse

ART ET DECO

Les activités d'Art et Déco ont lieu tous les lundis de 14h à 17h.

Bonnes fêtes de fin d'année,

La Présidente, Patricia Fabre.

COMITE DES FETES

Une association dynamique, volontaire qui est toujours à la recherche de nouveaux adhérents.

Le comité des fêtes a réalisé une première cet été avec la retransmission de la finale de la coupe du monde 2018.

Pour 2019, de nouveaux événements à venir... avec notamment le salon des fossiles minéraux à Sampzon !

Meilleurs vœux à vous tous.

Le Président,

Alain Surel
06.78.52.95.58



Retransmission de la finale de la coupe du monde de foot

GYM à SAMPZON

Une association toujours aussi dynamique avec de nouveaux horaires depuis la rentrée 2018.

Les cours ont lieu le mardi de 17h à 18h avec « Manou » et le jeudi de 18h à 19h avec

Laurence.

En décembre, l'association a organisé son vide dressing dans la salle François Champetier. L'association organise également le réveillon de la Saint Sylvestre le 31/12 qui fort de son succès affiche déjà complet.

Joyeuses fêtes et meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Le Président
Alain Surel

Assemblée Générale du 11 septembre 2018



TELETHON

Le TELETHON sur SAMPZON a eu lieu le vendredi 7 décembre.

Le Comité du Téléthon a organisé, comme chaque année, sa traditionnelle DESCENTE AUX FLAMBEAUX.

Puis la troupe d'ENERGY DANCE de Vallon a proposé un spectacle de démonstration de danse dans la salle François Champetier. Ensuite nous avons proposé notre grande TOMBOLA garnie de 40 très beaux lots.



Energy Dance

De très nombreuses personnes ont participé à cette belle soirée organisée pour le TELETHON. Nous avons ainsi pu récolter une somme de **1550.31 €** pour aider à la recherche contre les maladies génétiques.

Le Comité du TELETHON remercie infiniment tous les bénévoles qui ont aidé à préparer cette soirée, Monsieur le Maire, le personnel municipal ainsi que les conseillers municipaux qui ont facilité l'organisation, les commerçants

qui ont donné un lot, ainsi que toutes les associations et les campings du village qui ont fait un don. Nous remercions également Mr et Mme LAHORE qui nous font le plaisir de nous prêter leur salle chaque année.

UNRPA

Avec ses nombreuses activités au cours de l'année, la section UNRPA de Sampzon a satisfait un bon nombre de ses 110 adhérents.

La nouvelle année s'annonce encore très attractive :

- 16/01 Assemblée Générale avec galette des rois offerte
- 16/02 Repas de la Saint Valentin
- 06/03 Démonstration Pro confort avec repas offert

A l'année prochaine...

Martine BARBE

- 09/03 Loto
- 06/04 Repas de Printemps

Et des journées voyages à déterminer

Un grand merci pour tous ceux qui ont contribué à la réussite de toutes nos manifestations.

Le Président,
Christian Ponçon



La sortie à Marseille

LES AMIS DU ROCHER

Les activités variées se succèdent.

Après le barbecue-pétanque du 02 Septembre, la soirée Bombine d'Octobre, le Super Loto de novembre, voici le calendrier des animations à venir :

- galette des rois : samedi 19 janvier 20h30,
- soirée choucroute dansante, carnaval : samedi 02 Février à 19h30,
- Soirée accordéon, samedi 03 mars à 20h30

Les différentes propositions sont ouvertes à tous, dans la convivialité, l'amitié...la détente, où chacun y a sa place...adhérent ou non, venez nous rejoindre!

La présidente,

Roselyne Talagrand.



Très belle journée pour le Barbecue et Pétanque à la mêlée au Camping « La Grand Terre » à Ruoms.

